



## **COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER**

### **St Jean**

**Lundi 06 mai 2019**

#### Présents :

M. Vincent Chauvet, Maire d'Autun – M. Eric Perret, DGS - Mme Monique Gatier, adjointe au maire, M. Roger Vernay, adjoint au maire, M. Roland Boissard, conseiller municipal, M. Jean-Louis Cormier, conseiller municipal - M. Damien Herlem, directeur de cabinet, Ville d'Autun - M. Emmanuel Richard, Policier municipal – M. Michel Clair, DSTA - Mme Sylvie Lentengre – DCSU.

Monsieur le Maire remercie les présences et ouvre la séance.

#### **TRAVAUX REALISES ET/OU EN COURS DE REALISATION**

- **EN 2018**

- Service voirie :

- 2018/2019 - Quartier St Jean : Rue Eugène chevalier, rue des fleurs, rue du 8 septembre, rue des Pierres en partie
- Carrefour rue des 4 vents/Naudin : aménagements de sécurité.
- Avenue de la république : réfection de la couche de roulement. (CD71 et Ville d'Autun)
- Route d'Arnay : réfection de la voirie, couche de roulement. (CD 71 et Ville d'Autun)
- Rue des fusilliers marins : réfection de la couche de roulement. (CD 71 et Ville d'Autun)
- Rond-point de la croix verte : réfection de la couche de roulement. (CD 71 et Ville d'Autun)

- Bâtiment :

- Gymnase des Pierres : étude et travaux, réparations, pose de plaques translucides
- Le Forum : entretien, nettoyage, terrassement.
- Eglise Saint-Jean : accessibilité, main courante, éclairage extérieur
- Musée Lapidaire : charpente/couverture, maçonnerie, Opc, tranchée.

Remerciement pour le remplacement de la croix dans l'ancienne cure St Jean.

M. le Maire fait part des affiches sur les campagnes publicitaires qui ont été conduites dernièrement :

- A Autun, on ne se conduit pas comme ça !
- Tu jettes, tu payes (amende de 68 €)
- Opération « Jeune et toi ma ville ».

Il en profite également pour informer de la publication du guide du savoir-vivre à Autun (traduit en franco/bulgare) rappelant quelques règles de civisme élémentaire, tels que les déchets, l'environnement, le stationnement, l'autorité parentale..... Des exemplaires du guide du savoir-vivre et du magazine Duo Mag' sont tenus à disposition des citoyens présents à cette réunion.

Pour le magazine municipal « Duo Mag », Monsieur le Maire interroge les participants sur la bonne réception dans leur boîte aux lettres de ce document. Au regard du nombre de personnes affirmant ne pas l'avoir reçu, la ville d'Autun met en demeure son prestataire de diffusion (Médiapost, Groupe la Poste) d'assurer correctement le contrat de diffusion.

Opération graines de fleurs : Des sachets de graines de fleurs sont mis à disposition gratuitement aux habitants pour faire face à l'interdiction du glyphosate et des produits phyto sanitaires dans les rues. Graines qui peuvent être mises dans des endroits susceptibles de voir proliférer des mauvaises herbes (pieds d'immeubles).

M. le maire recense les différentes mesures mises en œuvre par la collectivité pour assurer la tranquillité publique :

- \* recrutement d'une nouvelle policière municipale en juin 2019.
- \* Déploiement de caméras de vidéo-protection.
- \* Acquisition de caméras « piétons » portées par les policiers municipaux.
- \* Dans les mois à venir, recrutement d'un policier municipal supplémentaire pour renforcer l'équipe.

#### **Le dispositif de participation citoyenne :**

M. Roger Vernay explique la démarche de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la pleinement à la sécurité de leur environnement.

Les résidents bénévoles souhaitant s'impliquer dans le dispositif doivent adopter une attitude vigilante et solidaire, surveiller les habitations en l'absence des occupants, signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilités. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Des réunions seront organisées avec l'ensemble des voisins vigilants afin de renforcer les relations et aussi pour permettre des échanges en direct (points de vigilance....). La première réunion se tiendra en juin prochain. M. Vernay lance un appel à candidature au sein de l'assemblée. Toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire auprès de lui.

#### **Elections européennes :**

M. Roger Vernay rappelle quelques consignes pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai prochain à savoir :

- Réception d'une nouvelle carte pour chaque électeur. Au besoin elle peut être retirée au bureau de vote.
- La présentation de la Carte nationale d'identité, passeport est nécessaire (en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans).

M. le Maire précise que les lieux de bureaux de vote ont été modifiés cette année pour favoriser l'accessibilité de tous :

#### **Les personnes qui votaient par avant à :**

- l'Ecole du Parc voteront désormais **à l'Espace Simone Veil**
- l'Ecole du clos Jovet voteront désormais **à l'Espace Saint-Jean**

- L'Ecole Victor Hugo voteront désormais au **Centre social du Prieuré St Martin à St Pantaléon**
- Pas de changement pour les bureaux situés Salle Colonel Lévêque sous l'Hôtel de Ville.

Les élections européennes sont à un tour.

Les cartes d'électeurs peuvent être retirées directement aux bureaux de vote si elles n'ont pas été reçues.

**Projet de démolition d'immeubles rue de la croix blanche, à proximité du parking du centre commercial abritant pharmacie, magasin bio, et fournitures en bureautique.**

- Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit à ce stade de négociations entre propriétaires privés, sur lesquelles la municipalité n'a pas à intervenir.

**Hôtel St Louis :**

- Une saisie immobilière avec vente forcée à échoué en octobre 2018 en raison d'un recours en appel déposé par le propriétaire. un recours. L'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Dijon en mai 2019. Monsieur le Maire espère qu'une nouvelle procédure de vente forcée sera réalisée avant la fin de l'année 2019.
- Dans ce contentieux, la ville n'est pas partie prenante, et n'a pas de levier d'action sur la procédure judiciaire en cours. Elle suit par contre ce dossier de très près, et sera très attentive au projet d'un éventuel repreneur du site, compte tenu du caractère historique du bâtiment.

**Maison de la presse :**

- Les derniers gérants sont partis à la retraite sans trouver de repreneurs.
  - *Plusieurs scénarios de reprises :*
    - 1) Souhait qu'un commerce existant ou nouveau reprenne cette activité dans le même lieu.
      - La presse ne peut pas exister seule économiquement, peut être accompagnée par des activités (débit de tabac par exemple).
    - 2) Implantation d'un kiosque en centre-ville avec un gérant.

**Pharmacie de garde le dimanche :**

- Il y a toujours une pharmacie de garde qui n'est pas nécessairement sur Autun.
- Cela ne dépend pas de la réglementation du Maire, mais de l'Agence Régionale de Santé et de la profession.
- Le tissu pharmaceutique est dans tous les cas amené à évoluer en raison du départ en retraite futur de plusieurs professionnels. Des projets sont en cours.

**Nuisances sonores :**

- Pas d'horaires pour les nuisances.
- Sur la famille qui est logée rue de la croix blanche, elle est positionnée à cet endroit suite à une déclaration d'insalubrité que la ville a fait dans l'immeuble rue Deguin (immeuble complètement fermé).
- La ville étudie la mise en place d'un « permis de louer » pour que la ville autorise ou non avant la prise de bail la location en fonction de l'état sanitaire du logement.

- Prise d'arrêté d'insalubrité pris par le maire ce qui l'oblige à trouver une solution de relogement d'urgence, la ville cherche une solution d'accompagnement plus renforcée et souhaite que les locaux soient quittés au plus vite. Le relogement dans le parc social est en cours.
- La ville n'est pas bailleur social ; elle s'occupe de l'urgence.

#### **Ouverture du bar de la communauté Bulgare :**

- Quand la ville a fermé l'ensemble du bâtiment rue Deguin pour insalubrité, les personnes ont dû être relogées en urgence et il y avait une structure de type bar associatif existante, déclarée en association.
- A la fermeture de ce bar :
  - Proposition par la ville d'un local derrière l'église St Jean qui cause relativement moins de troubles à l'ordre public que rue Deguin, au regard de la configuration des espaces.

Monsieur le Maire rappelle que la Bulgarie est dans l'union européenne depuis 2007. Ces familles sont des bulgares turcophones, qui vivent en Bulgarie dans les mêmes bidonvilles et conditions que les populations roms. En 2014, toutes les restrictions aux travailleurs d'Europe de l'Est sont levées pour arriver en France.

Sur l'Autunois-Morvan, les familles sont principalement employées par les turcophones turcs dans le domaine du bûcheronnage. En effet, de nombreux postes sont disponibles dans le bucheronnage en Morvan et ne trouvent pas localement preneurs. Leur arrivée n'est en aucunement liée à une initiative de la municipalité. Les familles s'établissent à Autun, comme ce fut le cas par le passé pour d'autres populations émigrées, mais n'ont à leur arrivée aucunes notions des règles de ville collective en France, ce qui peut poser des problèmes de respect des règles de bien vivre en société. Réussir à intégrer ces familles, qui ont légalement le droit de s'établir à Autun, est un enjeu important. Aussi, au-delà des actions répressives pour faire respecter la loi qui s'applique à tout citoyen, la ville a mis en place plusieurs mesures pour accompagner l'intégration de ces populations :

- **Dispositifs mis en place par la ville :**
  - L'École des parents pour la réussite des enfants (personnes illettrées (ne savent pas lire, ne sont jamais allés à l'école))
  - Mise en place de vigiles aux abords du Collège de la Châtaigneraie
  - Recrutement d'un service civique qui parle bulgare pour s'assurer que tous les enfants vont bien à l'école, sinon les amener pour aller en cours.
  - 2 services civiques supplémentaires recrutés par le collège pour surveiller et prévenir les tensions entre communauté
  - Mise en place de cours de français renforcés
- **Ordures ménagères :**
  - La ville s'est dotée d'une ambassadrice dédiée spécifiquement à expliquer aux personnes, dans les écoles, les consignes de tri, les jours de collecte etc... Il existe aussi une déchetterie aux Rivières pour tous les encombrants.

#### **Réhabilitation sur le Bât A de l'OPAC :**

- Environ 40 logements de fermés.

- Etat de vétusté des immeubles vides depuis 4 ans.
  - Plusieurs bâtiments sont à démolir : le bât I à St Andoche et les Bât K et L à la Croix verte. L'OPAC de Saône et Loire ayant signifié qu'i n'avait pas les moyens financiers, ils n'ont pas pour l'instant programmé ces démolitions.
  - Réunion avec l'Opac est prévue le 13 mai prochain. La municipalité n'a malheureusement pas autorité sur l'Opac pour imposer ces démolitions.
- **Repenser le sens de la circulation : rue du 8 septembre :**
    - Rue en sens unique suite à l'installation des cabinets de kiné.
    - Obligation de faire du stationnement car il y avait de la circulation en double sens donc impossible d'avoir de la circulation en double sens dans la rue et du stationnement donc obligés de rendre la rue en sens unique. La sortie sur la rue Naudin s'avère selon certains habitants compliquée.
  - Il est proposé que dans le cadre des travaux qui vont se faire dans la rue du 8 septembre, un aménagement du trottoir soit réalisé pour faire en sorte de se dégager du coin du bâtiment pour pouvoir voir ce qui se passe correctement à droite.

M. le Maire propose que les équipes techniques reviennent sur place et consultent sur le terrain les usagers.

Les travaux vont commencer :

- par la partie haute à partir du 20 mai (assainissement, voirie et éclairage public)
  - la partie basse pas avant la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.
- **Déploiement de la fibre optique pour le Très Haut Débit :**  
Altice-SFR construit actuellement le nouveau réseau de fibre optique sur la commune d'Autun.
    - Une dizaine de points de mutualisation sont déjà installés (armoires de rues), d'autres le seront dans les prochaines semaines. Le déploiement ne se fait pas par quartier précisément, mais par plaques de raccordements.
    - 12 % des foyers à Autun sont à ce jour raccordables et peuvent d'ores et déjà souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.
    - La construction du réseau fibre va se poursuivre, et notamment progresser fortement à partir de septembre 2019.
    - Selon Altice-SFR, à fin 2019 le taux de foyer raccordables devrait atteindre 62 %, pour atteindre en décembre 2020 les 92%.
    - L'ARCEP tient sur son site internet une carte de suivi du déploiement. Chaque maison est cartographiée et il est possible de suivre la progression de construction du réseau.
  - **Entretien de la voie ferrée :**
    - Incombe à la SNCF.

**Rue Pierre de Chatillon :**

- **Trois demandes sont faites :**

- Repeindre un zébra vers le centre de tri. M. Clair va se rendre sur place.
- Installer une poubelle vers la Poste.
- Après l'enlèvement d'un lampadaire, tout le parking devant la poste est noir et dangereux. Les services de la ville vont regarder.

#### **Cerisiers sur le terrain de l'Opac :**

- Les habitants se plaignent de la présence d'enfants qui cassaient les branches, qui montent aux arbres pour cueillir des cerises en été. Monsieur le Maire rappelle que seules les nuisances sont répréhensibles, pas la cueillette de fruits en accès libre par des enfants..
  - Problèmes d'incivilités
    - Responsabiliser les parents
    - Appeler la gendarmerie si nuisances.
    - Couper les cerisiers ? Monsieur le Maire n'y est pas favorable.

**Véhicules motorisés** : Conduites dangereuses et excessives. Dès le début de saison, une action forte sera menée par la gendarmerie et la police municipale aussi bien sur le quartier qu'en centre-ville. Il est important de maintenir une vigilance accrue.

Tout ce qui permet l'identification de manière certaine, M. le maire propose de prendre des photographies et de composer le 17.

**Problème de circulation** : trop de poids lourds circulent sur la rue de Gaillon alors que c'est interdit.

- Il est demandé de faire des contrôles.

#### **Route d'Arnay le Duc :**

- Installation réalisée d'un plateau qui permet un fort ralentissement pour les véhicules lourds (camions, bus...).
- Remettre le passage pour piétons au niveau du collège. Attention à la dangerosité de ce passage qui avait été supprimé car trop dangereux et déplacé plus loin.

#### **Porte St André, la maison en ruine, pourquoi ne pas la détruite ?**

- Maison qui est la propriété d'un privé.
- Maison en état mauvais, un parking ne peut-il pas être envisagé ?

#### **Avenue de la république :**

- Haie qui a été mise pas non proprement, pousse mal en descendant vers la rue de Gaillon. Il est demandé de faire une haie plus présentable à l'entrée de la ville.

#### **Promenade Montmerot**

- Travaux paysagers commencés, quand sera-t-elle terminée ?
  - Fini en octobre 2019 : passage piéton sous l'arche du pont, grillages refaits à neuf, nettoyage des berges, aménagement paysager

La réunion se clôture à 21h30.

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.